

INFORMATION SUR LES POSSIBILITES DE PARKING A BUTIN ET BERTRAND

POUR LES REMPLAÇANTS ET LES INTERVENANTS PONCTUELS

Au CFPT, les parkings sont payants et régis par la Fondations des parkings qui fait des contrôles réguliers.

- Il n'y a plus de classeur dans les réceptions pour s'annoncer.
- Les livraisons sont tolérées uniquement 15 mn et pour les voitures dont la raison sociale figure sur la carrosserie.
- Possibilité d'utiliser le parking public Louis-Bertrand - Entrée du parking: Av. Petit-Lancy 5a

à 3 minutes à pied des écoles Bertrand et Butin 😊



Entrée du parking :
Av. Petit-Lancy 5a